

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 750

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 22

À l'alinéa 75, substituer aux mots :

« , les sous-sections 1 *bis*, 1 *ter* et 2 de la section 3 et l'article L. 732-55 »

les mots :

« ainsi que les sous-sections 1 *bis*, 1 *ter* et 2 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.